

THÈME ET DISLOCATION DANS LA LANGUE PARLÉE :
DE LA SYNTAXE DE LA PHRASE À LA CONSTRUCTION DU DISCOURS

Joaquín Garrido

Universidad Complutense de Madrid

joaquin.garrido@ccinf.ucm.es

Résumé

Au niveau du discours, on pose des structures et des unités qui ne prennent pas appui directement sur les fonctions et catégories grammaticales. La macrosyntaxe appartient plutôt à la pragmatique, avec des unités comme le noyau de l'énoncé. Au lieu d'avoir deux ordres, grammatical et pragmatique, ou deux sortes de syntaxe, micro et macrosyntaxe, on propose ici une structure syntaxique pour la phrase qui permet de rendre compte des phénomènes, tels que le thème et la dislocation, qui concernent le discours, lui-même conçu comme unité syntaxique du même ordre que la phrase, mais supérieure à elle, et qui est structurée par des réseaux de relations discursives.

Mots clés: discours, pragmatique, thème, relations discursives

Abstract

Topic and afterthought in spoken French: From sentence syntax to discourse construction.

On the discourse level, structures and units are usually considered not to be based on grammatical functions and categories. Macrosyntax thus belongs to pragmatics, with units such as the utterance and its core. Instead of two levels, grammar and pragmatics, or two kinds of syntax, micro- and macrosyntax, a sentence syntactic structure is proposed that accounts for discourse phenomena such as topic and afterthought. Discourse itself is made up of discourse units, with sentences as their component units, organized by networks of discourse relations.

Key words: discourse, pragmatics, topic, discourse relations

1. L'ordre pragmatique 5
 2. La structure de la phrase orientée vers la connexion 6
 3. Phrase et fragment: la non-répétition comme connexion 6
 4. Position initiale: dehors et dedans 9
 5. Noyau, thème et focus 9
 6. Macro-syntaxe et syntaxe 11
 7. L'Unité de discours 13
 8. Les unités dans la construction du discours 15
 9. De la syntaxe de la phrase à la construction du discours et du texte 16
- Bibliographie 18

1. L'ordre pragmatique

Un problème très fréquent dans les études de langue parlée est la différence de nature existante entre la syntaxe de la phrase et l'organisation du discours (cf. Garrido 1998, où l'on trouvera l'origine des pages suivantes). Cette différence est même une rupture, qui a pour fondement la séparation entre grammaire et pragmatique, entre énoncé et énonciation. Pour Kotschi (1996: 185-186), la structure du discours est le résultat de l'interaction modulaire entre grammaire et pragmatique, de sorte qu'on peut distinguer deux structures autonomes, l'une grammaticale, l'autre pragmatique (cf. Kotschi 2000). Même si l'on fait de la syntaxe au delà de la phrase, comme Blanche-Benveniste (1997: 112), cette "macro-syntaxe" est de nature différente, elle est une "ordre pragmatique". Parmi les éléments de cet ordre pragmatique, on trouve en plus des (i) adverbes d'énonciation", (ii) les actes de langage; (iii) les interactions, avec les tours de parole comme unités d'analyse, plutôt que les phrases; (iv) les dispositifs pour distinguer l'information nouvelle (le rhème) de l'information connue (le thème), qui assurent la cohésion; et (v) les particules énonciatives, signalant des commentaires sur l'énonciation (Blanche-Benveniste, 1997: 68-71).

En tenant compte et de l'intonation et du façonnage de l'information (elle traduit ainsi le terme anglais de Halliday et Hasan, *information packaging*), Blanche-Benveniste pose ainsi la structure syntaxique suivante pour l'énoncé:

[1] préfixe + noyau + suffixe + post-finale /+ incise/

Ce "niveau d'organisation", la macro-syntaxe, "porte sur des énoncés de grande extension comme les *périodes* classiques ou de petite envergure, comme *on réduit on réduit*", avec des phénomènes, comme les constructions détachées, "qui font partie de la langue écrite aussi bien que de la langue parlée" (Blanche-Benveniste, 1997: 122-123).

2. La structure de la phrase orientée vers la connexion

L'analyse précédente de la structure de l'énoncé pose deux sortes de difficultés. Du point de vue de la gestion d'information, le noyau est rhème (information nouvelle), tandis que le préfixe est thème (information connue); cette structure est marquée par les schémas d'intonation, et non pas à travers des fonctions syntaxiques. Du point de vue syntaxique, il n'y a pas de correspondance entre la structure de la phrase et celle de l'énoncé. Ce deuxième aspect est à la base des autres: il n'y a pas de correspondance ni entre fonction syntaxique et position à l'énoncé, ni entre acte de langage et formes syntaxiques, ni entre structure de la phrase et intonation de l'énoncé. D'ailleurs, la syntaxe de la phrase ou bien n'arrive pas, lorsqu'il s'agit de l'organisation "de grandes périodes", ou bien elle dépasse la structure des énoncés "de petite envergure".

Une possible solution à ce recueil de problèmes consiste à intégrer les propriétés de l'énoncé dans une structure de la phrase plus riche, orientée vers la connexion de la phrase avec les autres dans le discours (Garrido, 1997). Elle est fondée sur la différence entre thème et focus, comme constituants syntaxiques dans une structure phrastique à plusieurs enchaînements telle qu'on l'a décrite dans des travaux de Hernanz et Brucart (1987), Ojeda (1994), Rizzi (1997), Blasco (1997), Nølke (1998), Lambrecht (2001), Helfrich (2003), Hidalgo Downing (2003), Gaudino Fallegger (2005) et Rodríguez Ramalle (2005), ainsi qu'une conception des fragments bien connue dans la tradition grammaticale espagnole (Gili Gaya, 1961; Brucart, 1987).

3. Phrase et fragment: la non-répétition comme connexion

Dans cette situation de connexion, au lieu de la phrase construite autour du verbe, il peut en rester seulement une partie (fragment), un des éléments qui autrement feraient partie de cette structure de la phrase. Mais la structure reste toujours la même. Dans le discours, dans la séquence de phrases connectées, on évite de répéter et, comme ça, on construit un rapport non seulement avec ce qui n'est pas répété, mais aussi avec

l'expression dont cet élément fait partie. Dans l'exemple cité par Blanche-Benveniste (1997: 117):

[2] — j'ai appris un peu l'anglais - le polonais pas un mot,

il est possible de fournir pour *le polonais pas un mot* une analyse qui joint celle de préfixe (*le polonais*) et noyau (*pas un mot*) avec celle qu'on aurait donné pour une phrase avec un verbe. Il s'agit des structures similaires aux structures avec la conjonction *et* (anglais "gapping"), où la deuxième construction renvoie à la structure de la première, même au delà d'une frontière de phrase:

[3] a. Paul aime lire le journal et Marie le dictionnaire.

b. Qu'est-ce qu'ils aiment lire?

c. Paul le journal et Marie le dictionnaire.

L'absence de verbe est une forme de connexion entre les deux constructions, entre la première avec verbe et la deuxième sans verbe. Le rapport entre *le polonais* et *pas un mot* est le même que celui entre *l'anglais* et *peu*. Le récepteur est forcé à comprendre l'expression sans verbe en utilisant le rapport avec la structure précédente. Dans le discours, au lieu de répéter, on construit et on interprète chaque expression par rapport aux précédentes. Il ne s'agit pas d'un principe général, comme celui qui sert à définir la cohésion entre phrases chez Halliday et Hasan (1976, 4): "Cohesion occurs when the INTERPRETATION of some element in the discourse is dependent on that of another". Ici il y a un rapport entre les structures syntaxiques des phrases.

Pour Vendryes (1921, 166), "Dans la langue parlée, la notion de phrase au sens grammatical s'efface". Il donne l'exemple des mots *là-bas* qui "constituent à eux seuls une phrase, exactement comme si je répondais à une question: «Où est cet homme? - Là-bas»". Blanche-Benveniste, lorsqu'elle pose pour le segment *le polonais pas un mot* la structure de préfixe et noyau, remarque que l'analyse de ces "énoncés sans verbe aussi brefs", sans "aucune organisation proprement syntaxique", "vaut également pour les énoncés à syntaxe verbale" (p.117). Ici, on propose justement le contraire: les

phrases sans verbe, c'est-à-dire les fragments, peuvent être analysés en suivant le type d'analyse fourni pour les phrases avec du verbe (mais sans forger un verbe qui en fait n'y est pas).

Dans les exemples de Blanche-Benveniste (1997: 114):

[4] — il dépensait - tout ce qu'il avait [oral],

[5] Il dépensait. Tout ce qu'il avait [écrit],

on a effectivement une seule unité syntaxique qui “couvre l'ensemble”, mais elle n'est pas l'unité *il dépensait tout ce qu'il avait* (ce qui montrerait “la disparité entre le deux niveaux”, le syntaxique, avec une unité, et le macro-syntaxique, avec deux). On a plutôt une structure syntaxique de discours, c'est-à-dire, une structure qui relie la deuxième phrase (ou fragment de phrase) à la première. On évite répéter (la répétition aurait un effet en soi, supplémentaire), de sorte que l'exemple n'est pas équivalent à celui avec répétition:

[6] Il dépensait. Il dépensait tout ce qu'il avait.

Mais, au premier exemple, la deuxième phrase (ou fragment) ne peut s'interpréter que dans la façon où elle a été interprétée par son créateur, c'est-à-dire, dans la façon où elle a été construite. Dans la première phrase, il y a un verbe sans objet; alors, ce qu'il y a dans la deuxième est un objet sans verbe, parce que il y a la possibilité de les avoir dans une même phrase comme verbe et objet et parce qu'il n'y pas d'autres façons de mettre ensemble les deux phrases (ou la phrase et le fragment). Le discours est incrémentiel, c'est-à-dire, on ajoute une phrase (ou un fragment) à la phrase précédente. Dans l'exemple, la connexion est fondée sur la syntaxe du verbe et son objet, mais au delà de la frontière phrastique.

4. Position initiale: dehors et dedans

Halliday et Hasan (1976, 239) remarquent la différence entre:

[7] First he switched on the light. Next he inserted the key into the lock.

[8] First, he was unable to stand upright. Next, he was incapable of inserting the key into the lock.

Déjà la ponctuation marque la différence. On a donc une différence syntaxique pour les adverbes de phrase face aux autres adverbes: ils occupent une position externe dans la structure syntaxique de la phrase, typique du thème et des incises. Étant externe, elle peut aussi se situer au milieu de la phrase et à la fin, toujours à interpréter en dehors de l'événement décrit. La différence entre thème et incise est que le thème a un rapport syntaxique avec l'intérieur de la phrase nucléaire. Comme l'incise, le thème est inséré au milieu de la phrase ou ajouté à la fin lorsque le locuteur le considère insuffisamment accessible pour le récepteur:

[9] Il habite ici, Jean.

L'incise ne peut pas occuper la position initial, car il deviendrait alors une phrase en soi. Le thème ne se répète pas, lorsque la phrase est en rapport de réponse avec la phrase précédente (qui est en rapport de question avec elle).

De la même façon, la position initiale interne est typique pour le focus, même s'il y a d'autres positions, avec d'autres marques, pour le focus dans la phrase. Dans une phrase (ou fragment) en rapport de réponse, c'est le focus qu'on peut pas omettre.

5. Noyau, thème et focus

Il y a une différence entre l'analyse de préfixe et noyau [1] et celle-ci: ici, il y a deux structures syntaxiques différentes, celle du focus (plus reste de la phrase nucléaire)

dans la dislocation sans reprise pronominal, et celle de thème (plus phrase nucléaire) dans l'autre. La terminologie peut être différente; pour Nølke (1996, 281), par exemple, il s'agit de dislocation lorsqu'il y a de reprise, de topicalisation sans elle; et, lorsque le premier segment de l'énoncé est focalisé, on a un thème focalisé (p.287). Pour Benincà (1988, 130), il y a deux types de thématisation, la dislocation à gauche avec ou sans reprise, et le thème en suspens ("tema sospeso"), sans indicateurs de sa fonction syntaxique (par exemple, propositions), et obligatoirement repris. Ici, le focus appartient à l'ensemble de verbe, sujet et compléments, tandis que le thème est en dehors; à l'intérieur de l'ensemble, le thème est reprise par un pronom ou par une expression en rapport (sémantique) lexical avec le thème, même par une répétition. Pour ce type de phrases, la structure est la suivante:

[10] thème + phrase nucléaire [focus + reste]

Les parenthèses représentent le fait que le focus et le reste constituent l'ensemble du verbe, sujet et compléments, ce qu'on a appelé phrase nucléaire. La position de reste peut être vide (avec seul le focus), ou bien celle du focus peut être vide (sans structure focalisée à l'intérieur de la phrase nucléaire).

Un exemple de F. Sabio cité par Blanche-Benveniste (1997: 119) illustre la différence:

[11] Moi, Michelin, je connaissais pas.

Le thème *moi* est en dehors de la phrase nucléaire, mais en rapport syntaxique de reprise nominale avec elle. Il occupe la position initiale externe. Le focus *Michelin* est en dedans de la phrase nucléaire, en rapport syntaxique directe avec son verbe (il est son objet). Il occupe la position initiale interne. On a la même structure dans l'exemple cité par Martin (1983, 244), et par Nølke (1996, 287) sans clitique:

[12] Paul, lui, a réussi.

Les phrases où aucun élément est placé dans la position initiale de focus ni dans celle-ci initial de thème, sont les phrases à structure dite canonique (comme *J'ai appris*

un peu l'anglais dans [2]). Elles ne font aucun rapport avec d'autres phrases par le moyen d'une partie qui serait reprise de la phrase précédente ou contrasté avec une partie d'elle.

6. Macro-syntaxe et syntaxe

Pour l'exemple encore de Sabio (1995: 119), cité par Blanche-Benveniste (1997: 115 et 121; noyau en italique):

[13] - *à la caisse* ils se pèsent

seul l'intonation (descendante à la fin de *à la caisse*, plate pour *ils se pèsent*) semble marquer la nature de noyau de *à la caisse*, ainsi que d'élément post-finale, comme rajouté "après coup", "sur des syllabes atones". C'est vrai que ce qu'on appelle parfois une ponctuation "forte" peut représenter cette coupure à l'écrit:

[14] À la caisse... ils se pèsent.

Ce serait uniquement l'intonation qui refléterait la différence avec un noyau précédé d'un préfixe, comme [15], représenté à l'écrit par une ponctuation normative (avec une virgule), dans [16]:

[15] — à la caisse *ils se pèsent*

[16] À la caisse, *ils se pèsent*.

Effectivement, dans [13], le schéma d'intonation plat marque, comme dans les incises, le manque de rapport syntaxique avec la phrase (ou le reste). Une finale ascendante, comme dans [15], signalerait le rapport de complément antéposé avec le groupe de sujet et verbe.

Suivant l'analyse "macro-syntaxique", il semble qu'il y a des différences rendues par le fonctionnement de l'intonation qui n'existent pas à la structure syntaxique. Les deux structures de l'énoncé [17a] et [17b], pour [13] et [15],

respectivement, auraient ainsi une seule structure syntaxique, celle de [17c], la différence appartenant à l'ordre pragmatique, en dehors du domaine de la syntaxe:

- [17] a. noyau + post-finale
- b. préfixe + noyau
- c. complément antéposé + [sujet + verbe]

La différence entre macro-syntaxe et syntaxe tout court serait la nature de noyau indépendant de cet élément à [17a] ou de préfixe à [17b] qui, en syntaxe, est un complément, dépendant du verbe qui le suit, d'après Blanche-Benveniste (1997: 114).

Mais, si l'on tient compte du discours, et de la structure de la phrase proposé avant, la différence reste syntaxique. Il faut d'abord rappeler la diversité des positions initiales et finales. Il y a au moins trois possibilités:

- [18] a. [focus] + après-coup
- b. [focus + reste]
- c. thème + [phrase nucléaire]

La phrase nucléaire peut être structurée en focus sans reste, et le thème rajouté après-coup (*afterthought*), dans [18a], pour [13] et [14]. La phrase peut manquer de thème, dans [18a], où le schéma intonatif ne devise pas le focus du reste, et c'est seulement la position initiale de *à la caisse* qui marque son status de focus. Avec un thème initiale, dans [18c], le schéma intonatif est ascendant pour *à la caisse*, et descendant pour *ils se pesent*. Le problème de l'analyse de [17c] est qu'elle ne tient pas compte de cette différence: ce qu'on appelle un complément antéposé peut faire partie de la phrase nucléaire, en tant que focus antéposé, dans [18b], ou bien il peut être dehors, en tant que thème. L'orthographe peut signaler la différence entre [18a], avec une coupure forte, et les deux autres, mais pas la différence entre [18b] et [18c]. Mais le fait reste qu'il y a la possibilité d'avoir des structures syntaxique différentes. On peut la vérifier plus facilement dans des structures de discours.

7. L'Unité de discours

Du point de vue du discours, il est facile d'imaginer de situations ou de phrases précédentes pour cette différence. La méthode la plus simple est de forger des questions:

[19] a. -Où est-ce qu'ils se pesent?

b. -À la caisse... ils se pesent.

[20] a. -Est-ce qu'ils se pèsent ici?

b. -À la caisse, ils se pèsent.

[21] a. -Que est-ce qu'on fait à la caisse?

b. -À la caisse? ils se pèsent.

Dans [19b] il y a une coupure forte signalée et par l'intonation et par l'orthographe (ponctuation dite "forte"). Dans [20b] il n'y a pas de coupure, il n'y a pas de thème, et seul l'antéposition signale la position de focus, à l'intérieur de la phrase nucléaire. Dans [21b], la coupure est faible, signalée par le schéma ascendant de *à la caisse* et par une ponctuation peut-être trop "forte", car il s'agit d'une seule phrase, et non pas d'une phrase interrogative et une affirmative; la ponctuation normative pour [21b] est celle de [20b], autant que pour [19b].

Outre que cette fonction de rappel, remarqué par (Martin 1983: 241), Nølke (1996: 290) trouve une fonction d'introduction d'une valeur émotionnelle, dans les exemples suivants ("tout à fait banals", il ajoute, pour les deux premiers; pour le troisième, la valeur est "d'indignation"; Nølke, 1983: 291):

[22] Ça fait du bien, un bain chaud.

[23] Il est excellent, ce vin.

[24] Je ne suis pas bête, moi!

On pourrait poser plutôt pour ces exemples une structure phrase nucléaire, toute entière dans la position du focus, suivie du thème. Le sujet occupe sa position dans la phrase

nucléaire (*ça, il, je*), et il est répété par un groupe nominal (*un bain chaud, ce vin*) ou par le pronom (avec la forme qui signale la relative indépendance par rapport à la phrase nucléaire qui est caractéristique du thème, c'est-à-dire avec *moi*).

On a donc l'explication pour cet effet "émotionnel", même "d'indignation": la structure syntaxique est celle de focus et thème, l'effet étant le résultat de la position syntaxique de focus (et l'indignation, du fait qu'on rejette pour soi-même une qualification offensive). On trouve pour la "logique surtout affective" de Vendryes (1921: 166), citée par Blanche-Benveniste, une place à la structure syntaxique de la phrase, précisément celle des rapports qui l'intègrent dans une autre unité, l'unité de discours ou le discours tout court (où le sujet parlant range les idées "d'après l'importance subjective" qu'il "leur donne ou qu'il veut suggérer à son interlocuteur", d'après Vendryes). Seulement, il ne s'agit pas d'une logique différente de "l'ordre logique de la grammaire courante", comme chez Vendryes, mais d'une même logique et pour la phrase et pour le discours. Ajoutons que Vendryes (1921: 172), lui aussi, trouve une composante de "langage affectif" dans le redoublement, comme Nølke dans la répétition au cas de la position finale de thème; "le tour" du type *Ce pauvre monsieur, il était si bon* "exprime une nuance de sentiment" pour Vendryes (1921: 170).

Lorsqu'on distingue entre ordre de mots syntaxique et pragmatique, comme Benincà (1988: 115), c'est précisément l'ordre pragmatique marqué qui a à voir avec les restrictions sur les contextes linguistiques et les situations avec lesquels une phrase donnée peut être "adéquate" ("adatta"), même si la condition de marquage pragmatique est encore généralement fixée sur une base intuitive, selon Benincà (ibid.: "La marcatezza pragmatica viene generalmente ancora stabilita su base intuitiva"). Or, c'est dans la structure de discours que cette connexion a lieu, et c'est dans la structure sémantique de représentation de discours, l'unité posée par Kamp et Reyle (1993), la structure de représentation du discours segmentée chez Asher et Lascarides (1998 et 2003) et Busquets, Vieu et Asher (2001); l'univers de discours, chez Benincà, 1988: 116) où les données sur la situation extra-linguistique sont incluses (exigées par le

discours même). Au lieu de distinguer un ordre de mots syntaxique et un ordre pragmatique, on pose un ordre de mots de l'unité supérieure, le discours, qui place des restrictions sur l'ordre de mots de l'unité inférieure, la phrase. Ce cadre d'analyse permet d'approcher la dislocation à l'intérieur de la phrase comme un phénomène de construction du discours, une stratégie (cf. Averintseva Klisch 2008) à la fois locale, phrastique, et global, discursive.

8. Les unités dans la construction du discours

Les phrases ne sont pas construites en isolation : leur structure est faite pour établir des rapports avec d'autres phrases du texte. Au lieu d'une macro-syntaxe portant sur les énoncés, et différente de la syntaxe de la phrase, on peut élargir la grammaire phrastique, avec une position centrale pour la phrase nucléaire et avec des positions périphériques qui servent à établir les relations entre les phrases dans le discours. Ces relations constituent des structures dites rhétoriques (Mann, Matthiesen et Thompson 1992, Taboada et Mann 2006, Vieu 2007) et elles peuvent être marquées par des moyens explicites. Parmi ces moyens explicites, les connecteurs de discours et les opérateurs donnent les instructions pour gérer les informations contextuelles (Garrido 2000a, 71). Les relations discursives peuvent aussi être implicites, produites par des inférences calculées par une logique de l'implication naturelle. Cette logique du discours ouvre la possibilité d'approcher les faits de cohérence textuelle comme des points de départ du processus qui construit les relations entre phrases, la structure rhétorique du discours, à partir des propriétés internes des phrases, syntaxiques et sémantiques, dans ce qu'on peut appeler une grammaire de la construction du discours (Garrido 2000b). Le domaine de la grammaire va au-delà de la phrase dans cette grammaire de construction du discours ; c'est ainsi qu'il y a une syntaxe du discours ainsi qu'une sémantique des structures de représentation de discours.

De la même façon qu'on ne parle pas avec des verbes tout court, mais avec de verbes dans des phrases, et qu'un verbe est toujours un verbe, on parle avec des phrases construites dans des discours, et une phrase est toujours une phrase : elle n'a pas besoin de devenir un énoncé. Ce ne sont pas les phrases qui deviennent des énoncés, mais les discours qui sont construits avec des phrases. Les phrases deviennent, en tant que phrases, des éléments des discours. Au lieu de postuler une nouvelle unité, l'énoncé, qui n'est pas justifiée lorsqu'il existe déjà la phrase, nous avons besoin d'une nouvelle unité, le discours, pour rendre compte de l'interprétation des suites de phrases, ainsi que de l'existence des phénomènes grammaticaux au-delà de la phrase, et aussi pour expliquer la structure interne des phrases « en usage ». (Garrido 2003). De cette façon, on arrive à un système intégré des unités dans la grammaire, de la phrase au discours mais aussi (Garrido 2009) au texte, au lieu d'un système des unités différent de celui de la grammaire, tel qu'on trouve chez Roulet (2001) et Briz (2003 et 2007), construit autour de l'acte ; où d'une grammaire fonctionnelle discursive avec d'actes aussi, comme celle de Hengeveld et Mackenzie (2008), toujours basée sur la différence entre les niveaux sémantique et pragmatique (Alturo 2010), déjà présents dans la grammaire fonctionnelle de Dik (1997), éditée par Hengeveld.

9. De la syntaxe de la phrase à la construction du discours et du texte

Les termes "thème" et "focus" ne correspondent pas directement aux notions d'information, même s'ils sont en rapport avec elles. Leur définition est syntaxique, mais, comme toutes les positions à la structure syntaxique, ils font une contribution à la représentation de la structure sémantique. On a essayé de montrer que la différence entre thème et focus en position initiale a des conséquences sur les rapports avec l'information précédente. Mais ce n'est pas ce type de conséquences, sur les rapports d'information entre phrases, qu'on utilise comme base d'analyse, comme fondation de la structure posée. Ce sont des propriétés syntaxiques, comme la

reprise pronominal (clitique ou avec un groupe nominal anaphorique), ou l'absence obligatoire de reprise, qui représentent une position dans la phrase, dehors ou dedans la phrase nucléaire, respectivement. Le thème est donc défini comme position syntaxique en dehors de cet ensemble ou phrase nucléaire, le focus comme position syntaxique au dedans de l'ensemble, marqué par l'antéposition (position dans l'ordre de mots), ou par d'autres procédés, comme le clivage (et le schéma intonatif).

Information et intonation sont à la base des analyses, tels que celui de Kotschi (1996), qui prennent l'unité mélodique comme "énoncé minimal" (de Rubattel 1992). La thèse de Kotschi (qui se base sur les travaux de Roulet, 1991, et Berenndonner, 1990) est que la structure hiérarchique du discours est fondée sur ces unités (Kotschi, 1996: 194). Mais ici on veut considérer syntaxiquement les séquences des phrases (et non pas d'énoncés, puisqu'on leur a fourni d'une structure syntaxique de phrase, ou de fragment de phrase). L'intonation, comme l'ordre de mots, et comme le reste de marques, signale ou contribue à signaler la structure syntaxique, au niveau phonologique (puisque l'ordre de mots est phonologique, les mots son phonologiques). À l'écrit, de divers moyens ont été créés pour représenter la structure syntaxique, dont l'écriture alphabétique et la ponctuation. La syntaxe du discours, comme celle de la phrase, tient compte de l'intonation (ses schémas et ses unités mélodiques) en tant que marquage, signalement, parmi d'autres moyens, de la structure de construction. Au lieu de distinguer entre structure de la phrase et structure de l'énoncé, on pose une structure élargie de la phrase, qui rend compte de la structure posée pour ce qui est autrement appelé l'énoncé, et des éléments en dehors de la phrase nucléaire qui servent à connecter la phrase entière avec d'autres dans le discours.

Dans cet analyse il ne semble pas d'avoir de la place pour des actes de langage où de discours (comme dans *nous avons le plaisir de vous inviter* ; cf. Garrido 2000b). Il suffit de proposer que ces actes ne sont que représentés comme concepts d'action: écrire *nous vous invitons* n'est pas inviter, mais rédiger une partie d'un texte qui représente l'action de l'invitation. Cette représentation est tellement importante que le texte entier

passé à être conçu non plus une *lettre*, mais une *invitation*. Et c'est le texte, « l'invitation » dans ce cas, ce qui est le produit d'une certaine pratique sociale (Rastier 1996, 19). Ce qui est un acte c'est écrire et envoyer l'invitation, et non pas l'utilisation d'un verbe comme *inviter*. Le texte est ainsi produit et transmis dans le cadre d'une action sociale (Garrido 2009) : parler est un acte, celui de produire (et comprendre) un texte ; et un texte est un parcours interprétatif (Rastier 2006, 104) et du point de vue de la production et de celui de la compréhension.

Reçu : 19 mars 2010

Accepté : 22 avril 2010

Publié : 15 mai 2020

Bibliographie

- ALTURO, N., 2010. «Coherencia discursiva: Dimensiones contextual, conceptual y gramatical», *Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación*, 41, 3-30.
<http://www.ucm.es/info/circulo/no41/alturo.pdf>
- ASHER, N., et LASCARIDES, A., 1998. «Bridging». *Journal of Semantics* 15, 83-113.
- ASHER, N., et LASCARIDES, A., 2003. *Logics of conversation*, Cambridge, CUP.
- AVERINTSEVA-KLISCH, M., 2008, «German right dislocation and afterthought in discourse», in BENZ, A., et KÜHNLEIN, P. éds., *Constraints in Discourse*. Amsterdam, Benjamins, p.225–247.
- BENINCÀ, P., 1988, «L'ordine degli elementi della frase e le costruzioni marcate», in RENZI, L., *Grande grammatica italiana di consultazione 1*, Bologne, il Mulino, p.115-119 et 129-194.

- BERRENDONNER, A., 1990, «Pour une macro-syntaxe», *Travaux de Linguistique*, 21, p.25-36.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BLASCO, M., 1997, «Pour une approche syntaxique des dislocations», *Journal of French Language Studies*, 7, 1-21.
- BRIZ, A., et GRUPO VAL.ES.CO., 2003, «Un sistema de unidades para el estudio del lenguaje coloquial», *Oralia*, 6, p.7-61.
- BRIZ, A., 2007, «Límites para el análisis de la conversación. Órdenes y unidades», *Revista Internacional de Lingüística Iberoamericana* 5, p.23-37.
- BRUCART, J. M., 1984, *La elisión sintáctica en español*, Bellaterra 1987, U. A. Barcelona.
- BUSQUETS, J., VIEU, L. et ASHER, N., 2001, «La SDRT : Une approche de la cohérence du discours dans la tradition de la sémantique dynamique», *Verbum XXIII*, p. 73-101.
- DIK, S. C., 1997, *The Theory of Functional Grammar (I and II)*, 2nd ed. Hengeveld, K. (éd.), Berlin, Mouton de Gruyter.
- GARRIDO, J., 1997, *Estilo y texto en la lengua*, Madrid, Gredos.
- GARRIDO J., 1998, «Syntaxe de la phrase dans le discours», *Travaux de Linguistique*, 36, 37-46.
- GARRIDO, J., 2000a, «Connecteurs et opérateurs: même», *Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación*, 3, 63-72. <http://www.ucm.es/info/circulo/no3/garrido.pdf>
- GARRIDO, J., 2000b, «Concept et discours», in DUPUY-ENGELHARDT, H., et MONTIBUS, M.-J. éds. *La lexicalisation des structures conceptuelles. Actes du colloque international EUROSEM 1998*. Reims: PU de Reims, p.181-189.
- GARRIDO, J., 2003, «La pertinence a l'inverse : Connexion et discours», in HADERMANN P., VAN SLIJCKE A., BERRE M. éds., *La syntaxe raisonnée*. De Boeck, Louvain-la-Neuve, p.195-202.
- GARRIDO, J., 2009, *Manual de lengua española*, Madrid, Castalia.
- GAUDINO FALLEGGIER, L., 2005, «Syntax und Semantik von eingebetteten und nicht ein-

- gebetteten Sätzen», *PhiN* 31, 1-13. <http://web.fu-berlin.de/phin/phin31/p31t1.htm>
- GILI GAYA, S., 1961, *Curso superior de sintaxis española*, Barcelone 1973, Bibliograf.
- HALLIDAY, M. A. K., et HASAN, R., 1976, *Cohesion in English*, Londres 1983, Longman.
- HELFRICH, U., «Hendidas y pseudo-hendidas: un análisis empírico-diacrónico», in SÁNCHEZ MIRET, F. éd., *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, 2,1, Tübingen, Niemeyer, p.439-451.
- HENGEVELD, K. et MACKENZIE, J. L., 2008, *Functional Discourse Grammar*, Oxford, OUP.
- HERNANZ, M. L. et BRUCART, J. M., 1987, *La sintaxis. I.*, Barcelone, Crítica.
- HIDALGO DOWNING, R., 2003, *La tematización en el español hablado*, Madrid, Gredos.
- KAMP, H. et REYLE, U., 1993, *From discourse to logic*, Dordrecht, Kluwer.
- KOTSCHI, T., 1996, «Procedimientos de producción y estructura informacional del lenguaje hablado», in KOTSCHI T., OESTERREICHER, W. et ZIMMERMANN, K. éd., *El español hablado y la cultura oral en España e Hispanoamérica*, Frankfurt et Madrid, Vervuert et Ibero-Americana, p.185-206.
- KOTSCHI, T., 2000, «Zur Interaktion zwischen Textkonstitutionsstruktur und Informationsstruktur in Texten aus mündlicher Kommunikation. Erkundungen am Beispiel des Spanischen», *Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación* 1, <http://www.ucm.es/info/circulo/no1/kotschi.htm>
- LAMBRECHT K., 2001, «Dislocation», in HASPELMATH, M., KÖNIG, E., ÖSTERREICHER, W. et RAIBLE, W. éd., *Language Typology and Language Universals*, 2, Berlin, de Gruyter, p.1050-1078.
- MANN, W., MATTHIESEN, C., et THOMPSON, S., 1992, «Rhetorical structure theory and text analysis», in MANN, W., et THOMPSON, S., éd., *Discourse description*, Amsterdam, Benjamins, p.39-78.
- MARTIN, R., 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, Presses Universitaires de France.

- NØLKE, H., 1996, «Note sur la dislocation du sujet, thématization ou focalisation?», in KLEIBER, G. et RIEGEL, M. édés., *Les formes du sens. Études ... offertes à Robert Martin*, Lovaine-la-Neuve, Duculot, p.281-294.
- NØLKE, H., 1998, «*Il est beau le lavabo, il est laid le bidet* : pourquoi disloquer le sujet ?», in FORSGREN, M., JONASSON, K. et KRONNING, H., édés., *Prédication, assertion, information*, Upsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- OJEA, A.I., 1994, «Adverbios y categorías funcionales en español», *REL*, 24, p.393-416.
http://dialnet.unirioja.es/servlet/fichero_articulo?codigo=41301&orden=71598
- RASTIER, F., 1996, «La sémantique des textes: Concepts et applications», *Hermes*, 16, 15-37.
- RASTIER, F., 2006, «Formes sémantiques et textualité», *Langages*, 163, p. 99-114.
- RIZZI, L., 1997, «The fine structure of the periphery», in HAEGEMAN, L., éd., *Elements of grammar. Handbook in generative syntax*, Dordrecht, Kluwer, p.281-337.
- RODRÍGUEZ RAMALLE, T. M., 2005, *Manual de sintaxis del español*, Madrid, Castalia.
- ROULET, E., 1991, «Vers une approche modulaire de l'analyse du discours», *Cahiers de Linguistique Française*, 12, p.53-81.
- RUBATTEL, C., 1992, «Enoncés minimaux», *TRANEL*, 18, p.223-229.
- SABIO, F., 1995, «Microsyntaxe et macro-syntaxe. L'exemple des compléments antéposés en français», *Recherches sur le français parlé*, 13, p.111-156.
- TABOADA, M., et MANN, W., 2006, «Rhetorical structure theory: Looking back and moving ahead», *Discourse Studies*, 8.3, 423-459.
- VENDRYES, J., 1921, *Le langage*, Paris, 1968, Albin Michel.
- VIEU, L., 2007, «On blocking: The rhetorical aspects of content-level discourse relations and their semantics», in AURNAGUE, M., KORTA K., and LARRAZABAL, J.M. édés., *Language, Representation and Reasoning. Memorial Volume to Isabel Gómez Txurruka*, Bilbao, University of Basque Country Press.